

Chapitre 9. L'audit des systemes d'information

Quiz

1/ En audit de systemes d'information, l'objectif principal de la mission de l'audit est en general :

- l'evaluation de la fonction informatique ;
- l'evaluation des risques et du niveau de securite des reseaux informatiques ;
- l'evaluation des risques sur les processus operationnels qui s'appuient sur le systeme d'information ;
- l'evaluation de la fonction informatique et l'evaluation des processus operationnels qui s'appuient sur le systeme d'information.

2/ En audit externe, quand les auditeurs peuvent-ils etre amenes a proceder selon la meme logique qu'un audit interne ?

- lorsque le commanditaire de l'audit n'est pas l'entite detentrice du systeme d'information audite ;
- lorsque le commanditaire est le commissaire au compte de l'entite auditee ;
- lorsque l'entite commanditaire et detentrice commande l'audit car elle ne dispose pas de tout ou partie des competences requises pour cet audit ;
- lorsque l'entite commanditaire de l'audit ne dispose pas de tout ou partie des competences requises pour cet audit.

3/ Pourquoi l'audit des systemes d'information est aujourd'hui une composante importante de l'audit reglementaire des comptes ?

- comme la plupart des processus metier se fondent sur les systemes d'information, la mission du commissaire aux comptes est de plus en plus difficile ;
- la mutation rapide des systemes d'information d'entreprise rend le controle interne de plus en plus difficile ;
- le commissaire aux comptes ne peut pas apprecier le caractere reel et substantiel de l'information qui lui est fournie ;
- le commissaire aux comptes doit disposer d'une assurance sur l'integrite des systemes d'information qui produisent l'information qui lui est fournie.

4/ Le referentiel CobiT® s'adresse :

- aux directions generales et des systemes d'information ;
- aux utilisateurs des systemes d'information ;
- aux auditeurs des systemes d'information ;
- les 3 reponses sont correctes.

5/ Parmi les propositions ci-dessous, laquelle figure parmi les buts d'adoption d'un referentiel de controle ?

- utiliser differentes approches pour traiter des sujets identiques ;
- utiliser une approche non focalisee sur les risques ;
- autoriser les comparaisons ou le benchmarking ;
- les 3 reponses sont correctes.

6/ L'utilisation d'un référentiel commun de contrôle est un moyen de pallier une des principales limites de la démarche d'audit. Il s'agit :

- d'avoir une relation « contractuelle » avec le client dans la mesure où l'engagement sur le service s'appuie sur une norme de service ;
- de l'utilisation d'une démarche limitée aux zones de risques couvertes par la démarche ;
- du rapport d'ambiguïté entre auditeur et audité qui ressent la mission de façon négative, comme une recherche systématique des erreurs et des risques ;
- du risque lié à la dimension « systèmes d'information » des processus.

7/ Quels sont les processus de base du référentiel CobiT® ?

- planification et organisation – Acquisition et installation ;
- planification et organisation – Acquisition et installation – Monitoring ;
- planification et organisation – Acquisition et installation – Livraison et support ;
- planification et organisation – Acquisition et installation – Livraison et support – Monitoring.

8/ Comment se définit le processus « Planification et organisation » ?

- ce processus couvre la stratégie et les tactiques, et concerne l'identification des moyens permettant à l'informatique de contribuer le plus facilement possible à la réalisation des objectifs de l'entité ;
- ce processus concerne la supervision, le contrôle et la sécurisation de l'ensemble des opérations contribuant au développement, à l'implémentation et à la mise en production des solutions informatiques ;
- ce processus concerne les prestations informatiques exigées et comprend l'exploitation, la sécurité, les plans d'urgence et la formation ;
- ce processus a pour objectif de permettre au management d'évaluer la qualité et la conformité des processus informatiques aux exigences de contrôle.

9/ Comment se définit le processus « Acquisition et installation » ?

- ce processus couvre la stratégie et les tactiques, et concerne l'identification des moyens permettant à l'informatique de contribuer le plus facilement possible à la réalisation des objectifs de l'entité ;
- ce processus concerne la supervision, le contrôle et la sécurisation de l'ensemble des opérations contribuant au développement, à l'implémentation et à la mise en production des solutions informatiques ;
- ce processus concerne les prestations informatiques exigées et comprend l'exploitation, la sécurité, les plans d'urgence et la formation ;
- ce processus a pour objectif de permettre au management d'évaluer la qualité et la conformité des processus informatiques aux exigences de contrôle.

10/ La première étape d'une démarche d'audit est la prise de connaissance et la description du système d'information. Quels domaines sont couverts lors de cette première étape ?

- l'organisation informatique et les principales applications et architectures mises en œuvre ;
- le pilotage du système d'information et les projets clés ;
- la gestion de la sécurité informatique et le respect des contraintes réglementaires ;
- les six domaines cités ci-dessus.

11/ Lors de la phase de revue d'environnement informatique, laquelle parmi ces propositions ne figure pas parmi les domaines principaux abordés ?

- l'organisation et la gestion du département informatique ;
- la gestion du réseau, l'administration des données et les plans de sauvegarde et de secours ;
- le respect des contraintes réglementaires ;
- le développement et l'implémentation des applications informatiques.

12/ En mission d'audit, quel est l'objectif de la phase « revue d'application » ?

- produire les cartographies de risques donnant à la direction de l'entité une vue synthétique et pratique du risque général informatique ;
- mettre en œuvre des plans d'actions correctrices avec les acteurs des systèmes d'information ;
- pénétrer la « boîte noire » des programmes afin d'évaluer la conformité des traitements avec les processus supportés, et de s'assurer de la régularité de traitements et de l'intégrité de données traitées ;
- identifier les risques généraux informatiques.

13/ Le graphique de l'ensemble des flux (GEF) est utilisé dans quelle phase de la mission d'audit ?

- prise de connaissance de l'environnement informatique ;
- revue générale de l'environnement informatique et évaluation du contrôle interne informatique ;
- revue d'application ;
- tests informatiques par analyse de données.

14/ Le graphique d'ensemble des flux se définit :

- comme une représentation graphique des spécifications des algorithmes des applications ;
- comme une représentation graphique de l'ensemble des flux et des processus de chaque fonction métier ;
- comme une représentation synthétique du processus de traitement de l'information au travers des fonctionnalités de l'application ;
- comme un ensemble de tests spécifiques afin de valider le cheminement de l'information traitée par l'application.

15/ Les outils comme ACL® et IDEA® sont utilisés :

- pour cartographier les risques ;
- pour élaborer le graphique d'ensemble de flux ;
- pour extraire et traiter des données des bases de données du système d'information ;
- pour effectuer des tests statistiques sur la validité des traitements effectués par les applications.

16/ La mission d'audit est une prestation intellectuelle généralement complexe. Quelle est la part matérielle de cette mission ?

- la cartographie de risques ;
- les graphiques d'ensemble de flux (GEF) élaborés ;
- le rapport d'audit ;
- les 3 réponses citées ci-dessus.